



Aux enfants des classes & coopés OCCE et à leurs enseignants

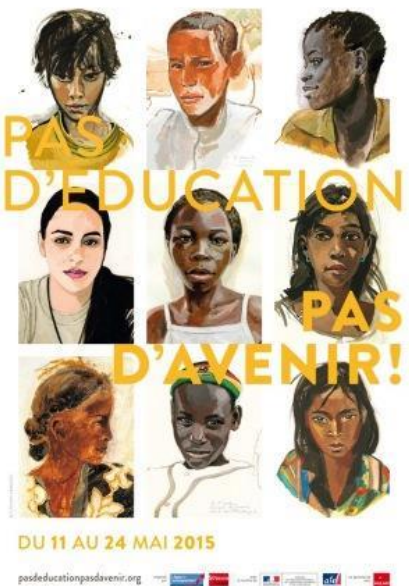
LE DROIT D'ALLER À L'ÉCOLE

Ce qui, pour nous qui allons à l'école, semble tellement normal ne l'est pas pour toutes les filles et tous les garçons du monde.

Et pourtant ce droit est inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans l'article 28 !

Certes **LA SCOLARISATION PROGRESSE DANS LE MONDE MAIS DES INÉGALITÉS DEMEURENT** (voir un peu plus loin ce que nous apprend le rapport de l'UNESCO "EDUCATION POUR TOUS - 2000/2015 : progrès et enjeux»).

Comment pouvons-nous faire progresser ce droit ?
Par exemple, en participant à la campagne de Solidarité laïque qui démarre en ce mois d'avril.



On peut aussi, en classe, découvrir le beau **Poème pour Malala** d'Alain Serres, que vous trouverez en pièce jointe.



Le rapport de l'UNESCO "EDUCATION POUR TOUS - 2000/2015 : progrès et enjeux" vient d'être publié en ce début du mois d'avril.

A Dakar, capitale du Sénégal (Afrique de l'Ouest), en 2000, lors du "Forum mondial sur l'éducation", 164 pays se sont mis d'accord pour rendre possible L'EDUCATION POUR TOUS.

15 ans, plus tard le constat est mitigé. Des progrès ont été réalisés dans de nombreux pays, mais L'EDUCATION POUR TOUS n'est pas encore vraie partout, loin sans faut !

Voici les principales conclusions du rapport :

- Seuls un tiers des pays ont atteint la totalité des objectifs mesurables de l'Éducation pour tous (EPT).
- En 2012, il y avait encore 121 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés, un chiffre en baisse par rapport aux 204 millions de 1999.
- La moitié des pays seulement aura réalisé l'enseignement primaire universel à la date butoir de 2015 (même si 10 % d'autres s'approchent de la cible).
- Les enfants les plus pauvres du monde risquent quatre fois plus de ne pas être scolarisés dans le primaire que les enfants les plus riches du monde.

Pour en savoir plus (à destination des enseignants) : le [rapport sur le site de l'UNESCO](#)
